

*Vincent Regnault, Avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 10 octobre 2012

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de  
modification des Conditions de service et Tarif de Société en  
commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2012  
Notre dossier : 312-00530  
Dossier Régie : R-3809-2012**

---

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2012-104 dans le dossier cité en objet, vous trouverez ci-joint les demandes de renseignements que Gaz Métro adresse à OC et S.É.-AQLPA.

Par ailleurs, tel qu'autorisé par la Régie dans sa correspondance du 28 septembre dernier, Gaz Métro déposera au plus tard le 15 octobre, le cas échéant, sa demande de renseignements sur la preuve de l'ACIG.

Enfin, Gaz Métro n'a aucune demande de renseignements à l'égard de la preuve de l'UMQ.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Regnault*

Vincent Regnault  
VR/mb

p.j.